

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## ET DE SION

### ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

**ABONNEMENT:**

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	5.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par N°)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 N° de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de chèques postaux N° II c 84

**ANNONCES:**  
(Corps 8)

	Canton Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.25	0.30
Réclame	0.60	0.70

S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. ou au bureau du Journal.

#### Offres et demandes d'emplois

**Institutrice**  
diplômée donnerait leçons de français. S'occuperait aussi d'enfants dans la préparation des devoirs. Pour tous renseignements s'adresser à Annonces-Suisse S. A., Sion.

**Jeune fille**  
ayant diplôme commercial et de la pratique, cherche place de bureau. S'adresser à Annonces-Suisse S. A., Sion.

On demande tout de suite **bon domestique** sachant traire et conduire un mulet. S'adresser à Annonces-Suisse S. A., Sion.

ON CHERCHE une **Cuisinière** dans ménage soigné et tenant des pensionnaires. S'adresser à Mlle Lussy, 44 Boulevard des Tranchées, Genève.

On demande un jeune **apprenti tailleur**. S'adresser à Annonces-Suisse S. A., Sion.

On demande pour Sion, une fille propre et active, sachant bien faire la cuisine et aider au ménage. On exige des certificats. S'adresser au bureau du journal.

**Couturière pr dames**  
DE RETOUR

Se recommande pour travaux de tous genres, à domicile et fait des journées. JEANNE CARDIS rue du Rhône (au-dessus du dépôt de vins Sartoretto), Sion

**Pension-famille**  
On prendrait quelques étudiants en pension, éventuellement seulement pour le repas de midi. S'adresser au bureau du journal.

**Appartement**  
de 4 chambres, confort moderne à remettre pour date à convenir. S'adresser à Annonces-Suisse S. A., Sion.

**A LOUER**  
un appartement de 3 chambres et cuisine. S'adresser chez E. Wuthrich-Mathieu, rue des Remparts, Sion.

**A LOUER**  
une jolie chambre indépendante. S'adresser au bureau du journal.

ON CHERCHE **Chambre meublée** avec cuisine, ayant si possible un potager. S'adresser au bureau du journal.

On demande tout de suite **Appartement** de 3 chambres et cuisine. S'adresser au bureau du journal.

A la Planta, belle **Chambre meublée** S'adresser au bureau du journal.

**Occasion**  
« Motosacoche » sport 500 cmc, modèle 1924, éclairage électrique, parfait état. S'adr. Agence Agricole D'Amur et Honegger, 16 Longemalle, GENEVE.

**Cidre**  
en fûts prêtés à 0,35 le litre  
PARC AVICOLE, SION

**TRAIN DE PLAISIR**  
à prix très réduits Rabais 75%  
Dimanche 19 septembre 1926  
**Viège - Zermatt - Gornergrat**  
et retour  
Frs. 11,40

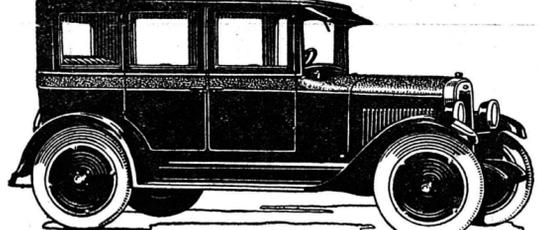
Viège	dép. 7,00	Gornergrat	dép. 13,15
Zermatt	arr. 8,45	Zermatt	arr. 14,40
»	dép. 9,00	»	dép. 17,15
Gornergrat	arr. 10,22	Viège	arr. 19,03

Correspondances de et pour Brigue ou Sion assurées  
LA DIRECTION.

**Vendanges**

Pressoirs en tous genres;  
Pompes à vins à moteur et à main avec accessoires;  
Pèses-moûts valaisans (Dr Zurbriggen);  
Brantes vaudoises — Tonneaux à mousseux  
Tuyaux caoutchouc pour vin et eau;  
Métabiphilite - Soufre en feuilles - Suif de cave  
Bondes et Pipes à moût — Bouchons  
ainsi que tous les articles et machines de cave chez

**A. GRUBER-ALLET, SION**  
COURTIER EN VINS  
Rue des Remparts Téléphone No 167



Chvrolet 4 portes fr. 6250.

**Ch. Pauli, Garage Mascotte, Tél. 3 Sion**

Le soussigné avise l'honorable public de Sion et environs qu'il a ouvert un

**ATELIER DE RELIURE ET D'ENCADREMENT**  
à la Rue de Conthey  
(au-dessus du magasin Mme Franzé)

et espère gagner par un travail prompt, soigné et à des prix très avantageux, la confiance générale.  
Se recommande:  
**Jos. Suter-Savioz**

**A vendre**  
2 chars de bon foin, 1 1/4 seigneur de refoin sur pied.  
S'adresser au bureau du journal

**A VENDRE**  
2 tonneaux neufs d'environ 600 litres. On pourrait éventuellement les céder contre de la vendange. S'adr. E. Wuthrich-Mathieu, rue des Remparts, Sion.

**Pianos d'occasion**  
à frs. 500 et 600  
**H. HALLENBARTER, SION.**

**Fromages**  
Gruyère gras salé Frs. 2.50 le kilo, Tilsit gras salé Fr. 1.90 le kilo, colis de 5 kilos, remboursement postal. Müdspacher-Bosshard, Josefstrasse 22, Zurich.

**Avant de faire vos achats**  
venez visiter le

**Magasin de meubles**  
Fardel Lucien St-Léonard  
— Prix avantageux —  
Facilités de paiement

**Chauffage permanent avec Union**  
commode, bon marché

Jeune Fédéral, 19 Sept 1926

Sortie traditionnelle de „L'AS QU'ON RIGOLE“  
au Restaurant du Wildhorn, Arbaz  
DINERS ET RACLETTES

Départ du camion au sommet du Grand-Pont à 9 heures

**Mesdames!! N'hésitez pas!!**  
Pour tout ce qui concerne la

**Teinture et le lavage chimique**  
Adressez-vous de préférence à des personnes expérimentées dans le métier.  
Teinture en toutes nuances nouvelles.  
Nettoyage à sec perfectionné  
Deuil en 48 heures.  
Nettoyages livrés dans la semaine.  
Détachage et coups de fer instantanés.  
Glaçage à neuf des faux-cols et manchettes.

— Expédition par poste —  
Conseils et renseignements

**Teinturerie Moderne**  
Maison Boghi  
Grand-Pont Tél. 225  
SION Sierre Monthey  
Av. de la Gare Av. de la Gare

LA MAISON  
**Innocente MANGILI, S. A.**  
fondée en 1816, au capital de 16,000,000  
Siège social: Milan. AGENCE DE VALLORBE (Tél. 38)

**Transports Internationaux**  
Agence en Douane  
Service EXPRESS, Convoyé journalier  
ANGLETERRE-FRANCE-SUISSE-ITALIE et vice-versa  
est à la disposition de MM. les Commerçants pour tous transports. Renseignements gratuits fournis par retour du courrier.

**ALBERT DUC**  
MARCHAND-TAILLEUR, SION  
Coupeur diplômé à Paris  
Rue du Rhône

Grand choix de draps anglais et dernières nouveautés  
Vente de draps et fournitures au mètre  
Vente de soie tailleur de toute teinte  
Travail prompt et soigné garanti  
Prix très avantageux

En magasin: Choix de Confections



exécution soignée  
bon goût, confort.

Reichenbach frères et Cie  
Fabrique de meubles  
Sion

Demandez nos prix pour lames sapins, planchers, plafonds  
extra bon marché

N'attendez pas l'automne pour visiter  
**LA FABRIQUE DE MEUBLES - J. ITEN -**  
Tel 125 SION Tel. 125  
Toujours en magasin, grand choix de salles à manger, chambres à coucher, meubles de Hall et de bureau, de style et de goût, accessibles à toutes les bourses.

**A vendre**  
sur le Lac Majeur et dans le Varesotto  
**MAISONS — VILLAS — AUBERGES — TERRAINS**  
1 AUTO-CAR 28 personnes, Fiat 1926  
Photos à Annonces-Suisse S. A., Sion  
Ecrire à l'Agence Mario Belli, Casalzuigno (Como) Italie.

**Pitteloud Frères, Tailleur**  
COUPEUR DIPLOME A PARIS  
RUE DU RHONE SION  
Avisé le public ainsi que ma clientèle que je suis de retour de Paris et que je viens de subir avec succès un cours de coupe.  
TRAVAIL SOIGNE  
PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX  
Se recommande.

**BANQUE POPULAIRE VALAISANNE**  
— S. A. à SION —  
reçoit des dépôts sur  
**OBLIGATIONS** aux meilleures conditions  
**CAISSE D'EPARGNE 4 1/4 %**  
(Autorisée par l'Etat et aux bénéfices de garanties spéciales, versements depuis 5 fr)  
**COMPTES-COURANTS 3 1/2 %**  
A VUE  
PRETS, CHANGE  
La Direction

**Viticulteurs attention**

Offre exceptionnelle de fromage pour les vendanges

Fromage gras Ire qualité (Emmenthaler et Gruyère)	à fr. 3.10 le kilo
Fromage mi-gras vieux, salé	» 2.— »
Fromage 1/4 gras, vieux, salé	» 1.60 »
Fromage maigre, vieux, salé	» 1.20 »

Livraisons à partir de 5 kgs., contre remboursement postal  
Prix spéciaux pour meules entières  
Profitez de cette occasion unique!  
ERNST GRUNIG, Fromage en gros, BIENNE.

**La Banque Populaire de Sierre**  
reçoit des dépôts aux meilleurs taux du jour en compte-courant à vue  
en caisse d'Epargne, autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales sur  
Obligations ou en comptes bloqués  
COMPTES CHEQUES POSTAUX II c 170  
BUREAUX: PLACE HOTEL BELLEVUE

ABONNEZ-VOUS AU „Journal et Feuille d'Avis du Valais“

**A la S. D. N.**

**Le nouveau Conseil est élu**

Les Etats intéressés ont ratifié dans le courant de cette semaine les pactes de garantie et d'arbitrage conclus à Berlin. Cette ratification dépendait, en effet, de l'entrée de l'Allemagne à la Société des Nations. Les documents couverts de signatures ont été remis au secrétaire général, Sir Eric Drummond, puis un télégramme de compliments fut adressé au syndic de Locarno, M. Rusca.

Mardi, la commission que préside M. Motta achevait sa tâche et maintenait le projet de règlement portant le nombre des membres du Conseil de six à neuf. L'Assemblée se réserve pourtant le droit de procéder à une nouvelle élection de tous les membres afin d'éliminer s'il y a lieu ceux qui voudraient créer de l'obstruction.

Mercredi, l'assemblée de la Société des Nations tenait deux séances et approuvait finalement le projet concernant le règlement pour la nomination des membres temporaires du Conseil dont le nombre est porté de six à neuf, celui des membres permanents restant à cinq.

Sur ces neuf membres, trois sont rééligibles à l'expiration de leur mandat pour autant qu'ils en aient fait eux-mêmes la demande et que l'assemblée se soit prononcée en leur faveur, à la majorité des deux tiers des votants. Les membres élus entrent immédiatement en fonction et peuvent être révoqués quand il le plaît à l'assemblée, pourvu que la majorité des deux tiers le décide.

Ce projet de règlement a été adopté à l'unanimité ainsi que le rapport de gestion du Conseil, mais on se réserve le droit d'y revenir l'année prochaine.

Enfin, jeudi, devait avoir lieu un spectacle de gala devant une grande affluente de curieux: l'élection du nouveau conseil.

Tout se passa comme on l'avait prévu.

M. Nintchitch orationa l'ouverture du scrutin. Un à un les délégués des diverses nations gravèrent les marches de la tribune pour déposer leurs bulletins dans l'urne. MM. Scialoja et le vicomte Ishii fonctionnaient comme scrutateurs. On apprit bientôt que le nombre des votants était de 49 et l'on fixa à 25 la majorité absolue.

Un premier tour, les Etats suivants furent élus: Colombie (46 voix), Pologne (45), Chili (43), Salvador (42), Belgique (41), Roumanie (41), Hollande (37), Chine (29).

Les autres pays obtinrent les suffrages suivants: Tchécoslovaquie (23), Perse (20), Portugal (16), Finlande (13), Irlande (10), Uruguay (9), Canada (2), Danemark (2), Esthonie (2), Siam (2).

Au second tour de scrutin, la Tchécoslovaquie dont on s'étonna du peu de suffrages, enleva le siège de la Finlande.

L'Uruguay retira sa candidature et l'on passa à la deuxième partie du programme: le scrutin concernant la désignation de ceux qui seront élus pour 1, 2 ou 3 ans.

La Pologne acquit magnifiquement 44 voix le Chili 41 et la Roumanie 30. Ces nations auront un mandat de trois ans.

La Colombie, la Hollande et la Chine en obtiendront un de deux ans, tandis que la Belgique, le Salvador et la Tchécoslovaquie ne siégeront que durant une année.

Restait la désignation des membres rééligibles. Par 36 oui contre 8 non et des bulletins blancs, la Pologne emporta le morceau, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

La question épineuse de l'attribution des sièges au Conseil se trouve donc liquidée, mais les commentaires n'en vont pas moins aller bon train.

On se félicite de la nomination de la Tchécoslovaquie dont le représentant, M. Bénès est un des plus fins diplomates de notre époque; par contre, la nomination de la petite république de San-Salvador surprendra quelque peu.

La Hollande remplace la Suède et la Chine occupe le second siège asiatique réclamé à cor et à cri. En dépit de ce qu'en disent certains journaux qui reprochent à ce pays ses dettes, nous pensons que sa présence au Conseil est heureuse. Il est juste, en effet, que l'Asie ait son mot à dire dans la liquidation des affaires internationales.

L'Allemagne ne tardera pas à prendre une influence prépondérante au Conseil; on prévoit déjà qu'elle se fera la championne des minorités. C'est un beau rôle qu'elle va s'attribuer et qui lui permettra de jouer dans les scènes importantes. Espérons que cela n'entraînera pas à des scissions parmi les membres.

Jusqu'à présent, M. Stresemann témoigna de quelque bonté, il soutint la candidature de la Pologne et proposa un siège rééligible pour la Belgique qui déclina cet honneur afin de respecter les accords. Tout cela semble de bon augure pour les discussions prochaines et il ne reste plus qu'à souhaiter que cet état d'esprit subsiste.

La première séance du Conseil s'est tenue jeudi après-midi. Le représentant de l'Allemagne qui devait la présider eut la délicatesse de renoncer à ces fonctions et de céder le pas à un ancien membre plus autorisé.

En conséquence, M. Bénès a été chargé de le remplacer et divers problèmes ont immédiatement été examinés dans le calme et la paix.

Pourvu que cela dure!... A. M.

**DANS LES GARES**

La Direction générale des C.F.F. met en adjudication le réaffermage, pour la période du 1er janvier 1931 au 31 décembre 1945 du droit de vente des journaux, livres, cigares et cigarettes et du chocolat dans les gares et stations de tout le réseau des C.F.F.

**SUISSE**

**FATALE IMPRUDENCE**

L'autre jour, une jeune fille de La Chaux-de-Fonds, s'apercevant que son bas était taché, prit de la benzine pour nettoyer la tache. Puis sans autre, ayant nettoyé son bas à même la jambe, elle s'en retourna à des travaux de cuisine. Elle avait à peine allumé une allumette que le feu se communiqua au bas et bientôt la malheureuse jeune fille ne fut plus qu'une torche vivante.

A ses cris on accourut et on réussit à éteindre les flammes dévorantes. L'état de la blessée est grave.

**NOS SOLDATS A L'ETRANGER**

Un communiqué du département militaire fédéral au sujet de la nouvelle ordonnance concernant les contrôles militaires, apporte des précisions utiles sur la situation des soldats suisses à l'étranger.

Sont dispensés de demander un congé, tout en restant astreints à leurs obligations militaires, les soldats se rendant à l'étranger pour une durée de trois mois au plus; ceux qui, fixés à proximité de la frontière, travaillent en Suisse ou au service d'une administration fédérale; enfin les employés et ouvriers de saison, absents pour une durée de trois à six mois, pourvu qu'ils restent en contact permanent avec leur chef de section. Dorénavant, par définition, le congé dispensera de tout service d'instruction, pourvu que le bénéficiaire réside effectivement à l'étranger; si celui-ci rentre pour peu de temps, à l'époque du cours de répétition de son unité, il pourra en être dispensé par le commandant d'arrondissement. Les légations auront la faculté d'accorder des congés non plus seulement pour une année, mais pour deux ans.

Rien n'est modifié quant à la taxe militaire des incorporés en congé — et qui accomplissent ou ont accompli régulièrement leurs cours de répétition — mesure que l'on explique par le fait que ceux restant au pays peuvent être appelés à chaque instant sous les drapeaux.

**L'ABBÉ MERMET A ROME**

La « Liberté » signale que Mgr Belvederi, le grand archéologue que le pape Pie XI a fait naître venir de Bologne pour le charger de la direction de toutes les fouilles des catacombes au heureuse idée de recourir à un talent universellement connu de M. l'abbé Mermet — précisément en pèlerinage à Rome — pour rechercher certains hypogées qu'on n'arrivait pas à situer et à découvrir. Le curé de Saint-Prex a consacré toute une journée à des expériences concluantes.

Après avoir donné des preuves non équivoques de son talent, en situant avec une précision extraordinaire certains détails topographiques imperceptibles à l'œil nu, après avoir par exemple, indiqué l'existence d'un escalier souterrain dont il révéla sans l'avoir jamais vu, la profondeur exacte et jusqu'au nombre de ses marches, M. Mermet trouva aussitôt la solution de certains problèmes intéressants et remplit littéralement d'admiration les diverses personnes présentes. Il ne nous appartient pas de donner des explications sur ces questions spéciales; il nous suffit de dire qu'on fonde les plus belles espérances sur les services que notre compatriote va rendre à l'archéologie des catacombes et l'on parle déjà d'une science nouvelle qui serait la marméneutique.

**UN DOUANIER BLESSE A COUPS DE COUTEAU**

Un individu qui cherchait à passer clandestinement la frontière a été appréhendé par un douanier du poste de Bernesvin (Jura bernois). L'individu n'étant pas en règle, il insulta le douanier et déclara qu'il passerait. Après une première bousculade, il y eut une prise de corps et le douanier fut frappé à coups de couteau.

L'individu a été arrêté et remis aux autorités judiciaires.

**PROTECTION DES SITES**

Au cours de l'assemblée qu'a tenue, à Bâle, dimanche dernier, la Ligue suisse pour la protection des sites, M. Rieder, ingénieur, a fait un intéressant exposé sur l'activité de la Ligue et les conduites électriques. A l'aide de projections lumineuses, le conférencier a montré d'une façon frappante l'enlaidissement que subissent de nombreux sites grâce à la multiplication des poteaux, piliers et conduites de toutes sortes. L'exposé a été un vibrant appel à la Ligue pour l'engager à redoubler d'activité en faveur du maintien du caractère des sites, bien entendu au point de vue esthétique.

L'assemblée s'est occupée également de la question de l'utilisation du ravissant lac de Sils au point de vue industriel; à ce propos, elle a voté à l'unanimité une résolution engageant vivement le gouvernement grison à renoncer à octroyer la concession demandée; ce serait le seul moyen d'éviter la destruction d'un site pittoresque qui fait, depuis des siècles, l'admiration de tous les voyageurs.

**LE NOUVEAU TARIF DOUANIER**

La Commission du Conseil national pour le tarif douanier a poursuivi l'examen de l'article 27 du projet de loi sur le tarif douanier, autorisant le Conseil fédéral à fixer le tarif d'usage avec l'assentiment de l'Assemblée fédérale et à réduire aussi de son propre chef les droits de numéros du tarif général qui ne sont pas touchés par des conventions internationales. Alors que, d'une part, cet élargissement du système actuel a rencontré l'opposition de plusieurs membres de la commission les nouvelles dispositions en ce sens que le tarif d'usage serait soumis à un referendum.

Après une assez longue discussion, il a été décidé de renvoyer l'article à une sous-commission de sept membres. Les derniers articles du projet de loi ont été adoptés sans modification, de sorte que la loi est maintenant entièrement examinée à l'exception de l'article 17.

**LA JOURNÉE OFFICIELLE DU COMPTOIR SUISSE**

A la journée officielle du VIIIe Comptoir suisse, M. Eugène Pailletaz, président du Comptoir, a salué M. Haerberlin, président de la Confédération, ainsi que le conseiller fédéral Schalthess, chef du département fédéral de l'économie publique, et a souhaité la bienvenue aux représentants des autorités fédérales, cantonales et communales, aux officiers supérieurs de l'armée suisse, aux consuls accrédités à Lausanne, aux représentants de la Savoie et de la Haute-Savoie, se félicitant de les voir au Comptoir qui a agrandi son cadre par l'admission de nouveaux groupes et qui héberge également en ses murs une Exposition internationale du Simplon.

M. Bossset, président du Conseil d'Etat vaudois, s'est associé aux paroles de bienvenue prononcées par le premier orateur et il a dit toute sa satisfaction aux organisateurs du Comptoir; il a constaté avec un vif plaisir que la collaboration s'affirme chaque année plus étroite entre le procureur et le consommateur. Il a porté un toast au Comptoir suisse, à la glorification du travail et à la patrie.

M. Haerberlin, président de la Confédération, a remercié les organisateurs de leur chaleureuse réception, puis il a déclaré notamment: « Nous n'ignorons pas que la Confédération et les cantons eux-mêmes dégénéreraient en un appareil administratif ennemi dans le cas où elle tenterait d'absorber l'activité qui se donne libre cours hors de son rayon. Nous nous réjouissons de laisser les cantons exercer leur activité non seulement dans le domaine de la haute culture mais aussi dans certains rayons de l'économie publique. Cela nous permet de disposer de nos forces pour les tâches que la Confédération est en mesure d'accomplir avantageusement. Dans cette conception du fédéralisme, nous avons, vous Vaudois et nous conseillers fédéraux, un maître en mon grand prédécesseur Louis Ruchonnet, à la mémoire de qui je rends un hommage respectueux. C'est lui qui a trouvé la formule de répartition des attributions selon que c'est le pouvoir central ou que ce sont les cantons qui sont le mieux à même de s'acquitter de la tâche. Ruchonnet a reconnu aussi combien les cantons seraient impuissants sans une Confédération à côté d'une armée de milices apte à sauvegarder l'indépendance du pays, un droit matériel uniforme sans lequel une nation ne peut plus se concevoir aujourd'hui dans la communauté des peuples. Nous n'oublierons pas que c'est votre éminent homme d'Etat qui, par ses travaux préparatoires et par le choix des collaborateurs les plus qualifiés, a ouvert dans la Constitution la voie à l'unification du droit en Suisse. Nous sommes convaincus que la génération actuelle ne songe pas à remonter le cours que Louis Ruchonnet a voulu donner à l'histoire de son pays. Vous saurez sauvegarder, de concert avec nous, ce legs de Ruchonnet contre toute attaque aussi bien que les prérogatives et la souveraineté des cantons ».

M. Haerberlin a terminé par un vif aux amis vaudois, au peuple vaudois et à ses autorités et à l'hospitalière ville de Lausanne.

**Canton du Valais**

**UNE BONNE OCCASION D'ALLER AU GORNERGRAT**

Comme il a déjà été annoncé la semaine écoulée, les Chemins de fer Viège-Zermatt et Gornergrat organisent pour dimanche 19 septembre, jour du Jeune fédéral, un train de plaisir à destination du Gornergrat. Afin de permettre à chacun la visite de cette grandiose région alpestre, la direction a consenti de mettre en vente des billets spéciaux Viège-Gornergrat-Viège à fr. 11.40, représentant une réduction de 75%. Personne ne voudra manquer cette magnifique occasion. Voir l'horaire aux annonces.

**SAVIESE — Prouesse d'un automobiliste**

On nous écrit: Décidément, les sportifs valaisans se distinguent: après M. Marc Gay-Crosier, de Châtelard, qui accomplit le tour de force de monter en moto au col de Balme, voici qu'un automobiliste tente lui aussi un audacieux exploit: M. Jules Dessimoiz, de Savièse, est monté en effet, avec sa voiture, jusqu'aux Mayens de Zernet. Il a passé par Conthey et Dailon pour aller; pour revenir, il a pris la route qui passe au-dessus du Pont du Diable, puis il a gagné le village de Chandolin.

Pour qui connaît les difficultés du trajet aux chemins souvent bordés de précipices et d'une rampe de 25% par endroits, la tentative de M. Dessimoiz constitue une véritable prouesse acrobatique.

**AUTOCARS POSTAUX**

Avec les journées ensoleillées de septembre, le trafic est resté important sur les routes postales alpêtres. Pour autant que les conditions atmosphériques le permettent les autocars postaux circuleront sur le Grimsel et la Furka jusqu'à la fin septembre.

Si le service devait être suspendu avant fin septembre, communication en serait faite par la presse.

**A L'USINE DE VERNAYAZ**

L'ingénieur en chef de l'électrification des C.F.F. met en soumission les travaux de carrelages et revêtements et les travaux de pein-

ture pour la centrale de l'Usine hydro-électrique de Vernayaz, à Vernayaz.

Les offres devront parvenir à l'ingénieur en chef de l'électrification des C.F.F., à Berne, le 18 sept. 1926.

**ATTENTION AUX AMENDES!**

En vertu de l'arrêté du Conseil d'Etat du 14 février 1893, concernant l'entretien des arrières-bords du Rhône, il est interdit de couper les douves, murs-digues, épis et tous autres ouvrages du digagement du fleuve, d'établir des rampes d'accès aux douves, de laisser pâturer le bétail dans l'emprise du domaine du Rhône ou d'extraire des matériaux quelconques hors du lit et hors des surfaces comprises entre les épis et le long des douves du Rhône.

**UN CHEMIN FORESTIER**

La commune de Finhaut a remis à l'entreprise Gay-Grosier et Conforti, de cette localité, la construction d'un chemin forestier du Léamon à La Léchère.

**LES VALAISANS AU COMPTOIR SUISSE**

Le nombre des billets timbrés par le bureau des chemins de fer fédéraux est le baromètre de la fréquentation du Comptoir: il y en eut deux mille mercredi, dont 560 concernant la ligne du Simplon.

**APPEL A LA POPULATION AGRICOLE**

Agriculteurs! Songez-vous que l'hiver est bientôt là, avec sa longue théorie de jours relativement calmes? Les gros travaux des champs terminés, gardez-vous vos fils au coin du feu?

Non, vous les enverrez à l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteaufort. Ce temps de chômage partiel qu'est l'hiver lui deviendra aussi précieux que la période des semailles. L'Ecole d'Agriculture, en effet, s'occupe de défricher le vaste champ des jeunes intelligences, pour leur faciliter l'avenir. L'occasion est là: à vous d'en profiter.

Les cours s'ouvrant les premiers jours de novembre, demandez sans retard les conditions d'admission, inscrivez-vous nombreux et dès maintenant auprès de la Direction. (Communiqué).

**PROGRES**

On nous écrit: Le chemin vicinal qui relie le hameau de Ayer à celui de Prolin, près d'Hérensence, vient d'être transformé en une jolie route carrossable. Le mérite en revient en partie à l'un des membres les plus actifs de notre administration. Aussi les habitants de ces deux villages lui en rendent-ils reconnaissances. C'est lui qui, désormais, aura la surveillance de ce moderne tronçon.

Pour l'instant, cependant, ce chemin n'aura pas une très grande importance, car la circulation des véhicules n'est pas encore intense dans ces parages: le hameau de Ayer, en effet, ne compte qu'un seul propriétaire qui possède un char, à part la sage-femme dont chacun connaît la calèche. Mais le progrès marche rapidement et personne, sans doute, ne regrettera l'œuvre accomplie.

**LOI SUR LES AUTOMOBILES**

Le Conseil fédéral a fixé au 5 février 1927 (soit deux mois après le vote sur le monopole du blé) la votation populaire consécutive au référendum de la loi sur les automobiles. En même temps sera soumis au peuple l'article constitutionnel relatif à l'augmentation des subventions fédérales aux cantons d'Uri, Grisons, Tessin et Valais pour l'entretien des routes alpêtres internationales. Ce projet qui sera examiné par l'Assemblée fédérale au cours de la prochaine session, ne sera vraisemblablement pas combattu. Le projet concernant le monopole du blé affrontera donc seul la votation populaire.

**EXPIRATION DES LAISSEZ-PASSER**

Le Bureau de Tourisme de Fribourg a reçu plusieurs réclamations d'automobilistes qui ayant oublié de faire prolonger leur laissez-passer « périmés » ont dû, en sortant de France, payer des amendes qui s'élevaient jusqu'à frs. 200.

On rappelle ce qui suit à ce sujet: « Après l'expiration du laissez-passer obtenu à l'entrée, les automobilistes étrangers pourront obtenir aux bureaux des Contributions indirectes (Recette buraliste) du lieu où ils se trouvent des permis de circulation dont la durée de validité ne peut dépasser le dernier jour du trimestre en cours et qui leur seront délivrés contre paiement d'un droit de 80 centimes par cheval-vapeur et par jour.

« A partir du premier jour du trimestre suivant, les automobilistes étrangers sont soumis aux règles propres aux nationaux français (paiement des impôts trimestriels) »

**LES EAUX FRONTIÈRES**

Sur le lac Léman, la ligne douanière passe à 600 mètres de la rive suisse qui comprend le secteur vaudois entre la frontière genevoise et l'embarcadere du Rhône, et le secteur valaisan entre l'embarcadere du Rhône et celle de la Morgé, à St-Gingolph.

Tout transport de marchandises doit, sauf en cas de force majeure, suivre la ligne droite entre le point où il franchit la frontière et le débarcadere. Il est interdit d'accoster d'autres embarcations et de modifier le chargement en cours de transport dans les eaux suisses avant l'accomplissement des formalités douanières.

Les marchandises assujetties au contrôle douanier et transportées dans les eaux frontières ne peuvent être débarquées ou embarquées que dans les ports permis en matière de douane et désignés comme tels par des poteaux indicateurs.

Les autres cours d'eaux frontières du Vme arrondissement sont La Barberine sur le secteur du Châtelard, le ravin des Nez et le torrent de la Morgé sur St-Gingolph. Il est

permis de traverser la Barberine au pont Valorbet sur la route permise du Châtelard et la Morgé par la route internationale permise à St-Gingolph.

**CABLES ET PYLONES**

D'une correspondance à la « Gazette de Lausanne »:

L'Aluminium S. A., usine de Chippis, a construit une ligne aérienne qui lui a permis de force produite à Muhlacker, près Tourtemagne. Non loin du pont du Rhône, près de Sierre, à l'entrée occidentale du Bois de Finges, un pylône avait été construit sur une grève du fleuve, à 4 ou 5 mètres d'un bras où l'eau coulait bien gentiment.

Au mois d'août, le Rhône capricieux modifia assez rapidement son cours à cet endroit, ses ondes rongèrent la grève, puis s'attaquèrent au socle du pylône dont elles minèrent la base. A cet endroit, où, une semaine plus tôt on passait à pied sec sur les galets et le sable, il y eut 1 m. 50 d'eau.

Peu à peu, le socle fut entraîné sur une petite distance; le pylône s'inclina vers le sud sans tomber. Mais, si l'armature de la petite tour Eiffel se déplaça, les câbles, en alignement, ne bronchèrent pas et supportèrent si bien la traction exercée par le glissement du socle qu'ils provoquèrent la torsion de la partie supérieure du pylône qui s'inclina vers le sud, la plupart des isolateurs ayant résisté au choc.

Ce qui est intéressant, c'est la solidité des câbles qui ne se sont pas rompus. Ces câbles constituaient une nouveauté. Il y a quelques années, pour remplacer le cuivre, on fabriqua des câbles avec une âme d'acier — qui assurait la rigidité ou la résistance — ce fil d'acier supportant des câbles en aluminium qui l'enrobaient; mais l'acier et l'aluminium n'ont pas le même coefficient de dilatation; il en résultait une dislocation dommageable du câble.

Or, les câbles de la ligne de transport de courant de Tourtemagne à Chippis ont été fabriqués d'après un nouveau procédé. Il n'y a plus d'âme d'acier, donc plus de différence de dilatation. Tout le câble est formé d'un alliage spécial d'aluminium qui a donné pleine satisfaction et qui, par l'accident survenu au pylône ci-dessus, a démontré son extrême résistance à la rupture. E. M.

**Gymnastique**

**Ire Fête cantonale valaisanne de gymnastique à l'Artistique et Concours régional de gymnastique**

Les préparatifs de cette grande journée sportive battent leur plein. Les organisateurs ne reculent devant aucun sacrifice pour mettre sur pied une manifestation susceptible d'intéresser tout le monde.

Comme prélude il y aura, la veille du 2 septembre, dans la spacieuse salle de gymnastique, un spectacle de gala qui nous permettra d'applaudir, tour à tour, les gracieuses gymnas-dames sionnoises, la Section organisatrice et un groupe d'« as » du dehors.

Les inscriptions pour les différents concours affluent de toutes parts. En plus des gymnastes prenant part au concours régional, nous aurons une centaine d'individus à l'artistique. L'équipe valaisanne sera renforcée par une vingtaine de « couronnés » venant d'un peu tous les coins de la Suisse. Parmi les « invités » il y aura une demi-douzaine de couronnés « fédéraux », dont le travail ne contribuera pas peu à embellir la fête.

Comme l'on voit, la Ire Fête valaisanne des gymnastes à l'artistique s'annonce belle et intéressante. Le Comité de Publicité



**NOS LECTEURS ET LES SINISTRES DU JURA**

Nous avons transmis au « Comité de secours aux sinistres du Jura » les dons que nous avons reçus de nos lecteurs pour nos malheureux confédérés. Voici, en retour, la charmante lettre qui vient de nous être adressée:

« Monsieur le Rédacteur, « Nous avons l'honneur de vous adresser réception de votre honorée du 6 et. nous remerciant: Frs. 348,60 chèque sur Sion, représentant les dons que vous avez recueillis sur la liste ouverte dans votre Journal en faveur des sinistres du 12 juin. »

« Nous sommes très touchés du magnifique élan de solidarité qui s'est manifesté dans votre contrée et nous vous remercions bien sincèrement de l'initiative que vous avez prise pour venir en aide à nos sinistres. Nous vous prions d'être nos interprètes auprès des généreux donateurs pour leur exprimer la plus vive gratitude tant des victimes du cyclone que du Comité soussigné.

« C'est dans ces sentiments de reconnaissance que nous vous présentons, etc. S'ensuivent les signatures du caissier et du président du comité.

**LE ROI DE MESOPOTAMIE A SION**

Sa Majesté le roi de Mésopotamie qui réside au Palais-Hôtel de Caux, a tenu à visiter la ville de Sion. Il arriva jeudi à midi à l'Hotel de la Paix où il dina avec une suite de 4 personnes. Puis il se promena dans les rues principales où son casque brun et son teint basané attirèrent l'attention des curieux. A 2 h. 1/2 il repartit déjà pour Caux, avec les personnes de son entourage qui avaient pris place dans deux automobiles. Sa première intention avait été de se rendre aussi à Brigue, mais il y renonça au dernier moment on ne sait pour quelle raison.

DANS LES SOCIÉTÉS

**Chœur mixte de la cathédrale.** — Dimanche, jour du Jeûne fédéral, messe de Paestrina. Prière d'être exact.

**SERVICE RELIGIEUX**

le 19 septembre (Jeûne fédéral)  
**A la cathédrale.** — 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h. et 7 h. 1/2 messes basses. 8 h. 1/2 messe basse, lecture en français de la lettre pastorale des Evêques suisses. 10 h. grand-messe solennelle, le St-Sacrement sera exposé à la messe et demeurera exposé à l'adoration des fidèles jusqu'au soir. Lecture en français de la lettre pastorale des Evêques suisses. 11 h. 1/2 messe basse.

Le soir. — 4 h. vêpres, 8 h. lecture en allemand de la lettre pastorale des Evêques suisses, renouvellement des vœux du baptême, Te Deum, bénédiction.

**PHARMACIE DE SERVICE**

Dimanche 19 septembre: de Quay.

**Chronique Vinicole.**

**LES TRANSPORTS DE MOUT ET DE CIDRE**

Dès le 15 septembre, ces transports bénéficieront, pour les envois de 5, 6 et 10 mille kilos, d'une réduction de taxe de 30% jusqu'au 15 novembre pour le moût et jusqu'au 31 décembre pour le cidre.

**L'OUVERTURE DES VENDANGES**

L'ouverture des vendanges sera passablement retardée cette année, on la prévoit pour le milieu d'octobre, plutôt après le quinze qu'avant.

**BANS DE VENDANGES**

La qualité du vin dépend dans une mesure prépondérante de la parfaite maturité de la récolte.

Vendanger tard c'est là le grand secret pour faire une fine goutte.

Aussi le Conseil communal de Sion s'est-il adressé à l'Etat pour lui demander si, en Valais les municipalités étaient autorisées à fixer une date avant laquelle toute vendange serait interdite et prohibée.

Sur la réponse affirmative du Département de l'Intérieur, le Conseil communal sédunois a décidé d'introduire des bans de vendanges, excluant toute récolte prématurée.

Il est actuellement encore trop tôt pour arrêter la date des bans. Il faut laisser le soleil griller et dorer le raisin et parfaire l'angement ou son œuvre merveilleuse de sucrage et de gonflement du grain.

Jamais le temps n'a été plus propice qu'en ce mois de septembre pour la production d'une excellente qualité.

Nous saluons avec plaisir la décision du Conseil municipal de la capitale aux vins renommés et notons d'ores et déjà que rien ne sera vendangé à Sion avant la date qui sera fixée et choisie pour assurer la qualité parfaite du fendant de Sion.

**CHEZ LES VIGNERONS ROMANDS**

L'assemblée générale de la Fédération romande des vignerons, réunie à Cully, sous la présidence de M. Albert Paschood, député de Lutry, son président, a approuvé la gestion du comité et les comptes. Les délégués des diverses régions viticoles ont dit les perspectives de la prochaine récolte qui sont très inégales comme quantité, mais dont la qualité, grâce aux chaudes journées d'août et de septembre s'annonce extraordinaire.

est d'un effet sûr et rapide en cas de  
**Togal**  
 Goutte, Rhumatisme,  
 Sciatique, Douleurs d. nerfs,  
 Lumbago, Maux de tête,  
 Refroidissements.  
 Le Togal excrète l'acide urique et s'attaque à la racine même du mal. Aucun effet nuisible; recommandé par beaucoup de médecins et de chirurgiens. Bien éprouvé en cas d'insomnie. Dans toutes les pharmacies.

**TOUCHE-A-TOUT**

**La querelle du pain**

Cette fois, nous sommes d'accord avec le « Confédéré ». Après nous avoir accusé de pousser au renchérissement de la vie notre confrère écrit: « Notre préention essentielle est que la concurrence des boulangers se déploie autour de la fabrication du meilleur pain bis. La différence d'un sou sur le prix, si intéressante soit-elle, pour les nombreuses familles, est cependant chose secondaire ».

Avons-nous jamais dit autre chose? C'est exactement notre pensée exprimée sous une autre forme.

Pour fabriquer du bon pain, on doit avoir la possibilité de le vendre à un prix raisonnable. Toute la question est de savoir alors si c'est le cas à Sion. Or la lutte que les boulangers se livrent entre eux dans cette ville entraîne au gâchage des prix. L'un fera payer cinquante centimes le kilo, l'autre 48 et le troisième, furieux, menacera de le baisser à 42.

Si la population y gagnait, nous serions d'avis d'applaudir, mais il ne faut pas nous faire croire qu'un commerçant vend sa marchandise à perte. Il trouvera toujours moyen de prendre une compensation d'une manière ou d'une autre; pour la branche qui nous occupe une diminution du poids ou de la qualité est à craindre.

En engageant donc les boulangers à s'unir, nous travaillons dans leur intérêt et dans celui du public.

En plus nous réalisons un point du programme que nous nous sommes proposé:

C'est une vérité de La Palice que d'affirmer que la prospérité d'une ville dépend de celle de son commerce.

Or, le commerce sédunois — nous nous en sommes rendus compte par un reportage — souffre avant tout de deux choses: de la vente à crédit et du gâchage des prix. Pour y remédier, l'union entre tous les négociants est nécessaire. Voilà pourquoi nous avons défendu dans ce journal l'idée d'une association de commerçants, basée sur le service d'escompte.

Pour que cette association soit aisée à former, il faudrait une entente entre les divers commerçants de mêmes branches. Elle existe déjà chez les épiciers, il eut été bon qu'elle existât encore chez les boulangers, et nous avons combattu dans ce sens.

Le « Confédéré » qui, dans un premier article, déclarait ne pas nous comprendre, admettra-t-il maintenant que nous n'agissions pas à la légère et nous rendra-t-il au moins cette justice d'être logiques avec nous-mêmes?

A 14 h. 45 le coup d'envoi sera donné alors aux amis qui se présenteront dans cette formation:

- Albrecht de Torrenté Pierre
- Mieville Luisier
- Imboden G. Tavernier G. de Werra Evéquoz
- Gaillard Gasparini
- Bonvin
- M. Henri Calpini, de Sion, fonctionnera comme arbitre.

**JEUX OLYMPIQUES D'HIVER**

L'époque où seront célébrés les jeux olympiques d'hiver de 1928 approche; rapidement le comité olympique suisse et le comité exécutif des jeux olympiques d'hiver St-Moritz 1928 poursuivent la préparation de cette importante manifestation internationale. Le secrétaire général du comité olympique suisse vient de lancer une convocation à l'hôtel St-Gothard, à Zurich, pour les 2 et 3 octobre.

Le samedi 2 octobre siègeront les diverses commissions du comité exécutif, les commissaires techniques et les présidents des commissions de ski, de hockey sur glace, de patinage, de bobsleigh et d'hippisme. Le soir, il y aura une séance plénière du comité exécutif.

**Echos**

**Le pétrole de réélection**

Un sénateur français de l'Auvergne, dont le mandat expire l'année prochaine, a très peur de ne pas être réélu et il se demande quels avantages il pourrait donner à son département pour que les électeurs sénatoriaux fussent bien disposés en sa faveur.

Et voici ce qu'il a trouvé. Comme son département contient peut-être des gisements de pétrole, puisqu'on en a découvert deux fort mauvais dans la région, le futur candidat presse les Travaux publics et l'Office des combustibles liquides de multiplier les sondages. Si le pétrole pouvait jaillir en plusieurs endroits avant les élections, le sénateur aurait vite fait de démontrer que c'est grâce à son influence.

**Le tourisme et les envois d'argent**

Le département du commerce des Etats-Unis vient de dresser des statistiques des voyageurs qui, au cours de cette année, ont visité l'Europe.

Il apparaît que le montant total des sommes que les Américains ont dépensées en Europe s'élève à 700 millions de dollars, alors que l'année dernière il n'était que de 500 millions.

Mais outre les touristes qui visitent le vieux continent, il y a les émigrés qui envoient de l'argent à leurs familles restées en Europe. On estime à Washington que cette année au moins 900 millions de dollars ont été expédiés par les émigrés, ce qui élève le total des capitaux transférés d'Amérique en Europe à 1,600 millions de dollars.

**Transport de vos fruits**

destinés à l'exportation dans les meilleures conditions possibles ?

ADRESSEZ-VOUS A LA

**SOCIÉTÉ ANONYME DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX**

**Innocente Mangili S. A.**

Agence de VALLORBE (Tél. 38)

Extrait d'env. 1000 attestations  
**Le Sykos savoureux m'est devenu indispensable**  
 Je recommanderai vivement vos produits alimentaires à mes connaissances.  
 Mme D., à L. **Sykos**  
 Prix en mag.: SYKOS 0,50, VIRGO 1,50, NAGO, Ollen

**ÉTRANGER**

**LA PEINE DE MORT EN ITALIE**

Les journaux annoncent que tout est prêt pour l'examen du projet de loi instituant la peine capitale.

Le projet prévoit entr'autres que les délits pour lesquels est prévue la peine de mort ne seront pas soumis aux jurés populaires, mais à un tribunal spécial présidé par le président de la Cour d'assises assisté de quatre juges. Les condamnés à mort seront fusillés.

**UNE MINE SAUTE ET TUE 50 PERSONNES**

On mande au « Journal »: « Dans la mer Noire au large de Batoum, le paquebot poste Serghieff, battant pavillon russe a heurté une mine qui avait dû être mouillée dans ces parages durant la guerre, 50 personnes ont été noyées ».

**UN COMLOT DECOUVERT EN RUSSIE**

De Londres on mande que la police secrète russe a découvert un complot antirévolutionnaire. Dix-huit personnes ont déjà été arrêtées. Ce complot aurait été fomenté par le grand-duc Nicolas. Les contre-révolutionnaires se proposaient de faire sauter divers travaux d'art et d'assassiner divers agents soviétiques. Le but final était de fomenter un mouvement insurrectionnel en faveur du grand-duc Nicolas.

**LE TYPHUS EN ALLEMAGNE**

D'après une information officielle, le nombre total des personnes atteintes d typhus hospitalisées dans les hôpitaux dépasse maintenant 1000. Vingt-et-une personnes ont succombé.

L'enquête entreprise pour faire connaître les causes de la maladie a permis d'établir que des germes de typhus s'étaient glissés dans les conduites amenées des eaux potables.

D'autre part, trente sept personnes, à Duisbourg, ont été atteintes du typhus après avoir consommé des produits avariés.

**LE CONFLIT CHARBONNIER ANGLAIS**

Le Comité exécutif de la Fédération des mineurs s'est réuni mardi. Il a lancé un manifeste invitant les mineurs de tous les districts à continuer la lutte en raison du refus des propriétaires de prendre part à une conférence commune.

Le comité central des propriétaires de charbonnages, après avoir informé M. Churchill du refus des fédérations de districts de négocier sur une base nationale, s'est dispersé et ses membres sont partis.

Le gouvernement a l'intention d'inviter les fédérations de districts à envoyer des représentants à Londres en vue de discuter de la situation et de constater jusqu'à quel point il existe une base pour la continuation des pourparlers.

**LE CARDINAL GASPARRI SE RETIRERAIT**

Le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, a renouvelé au Pape sa demande pour se retirer de la politique. Le cardinal est depuis longtemps malade et sa santé est vraiment chancelante. On parle de Mgr Bonzano comme successeur.

**MORTELLE IMPRUDENCE D'UN JEUNE VENDANGEUR**

Dans le dortoir d'une ferme, à Sérignan, près de Montpellier (France), des vendangeurs étaient réunis, attendant l'heure du déjeuner; les uns conversaient, tandis que le jeune Jules Annunziato, 19 ans, demeurant à Marseille, nettoyait son fusil de chasse qui portait des taches de rouille. Une jeune vendangeuse, Jeanne Zorda, 21 ans, venait de verser de l'huile sur l'arme et Annunziato s'enquit aussitôt de son fonctionnement; il pressa la gâchette, le coup partit atteignant

à la tête Yvonne Alterac, 18 ans, également domiciliée à Marseille, qui s'affaissa pour ne plus se relever; la boîte crânienne avait été ouverte et la matière cérébrale s'était répandue sur le parquet, Annunziato ne croyait pas l'arme chargée; on juge de son désespoir.

**Agriculteurs**

Plantez des arbres fruitiers, car la culture fruitière est le placement le plus sûr et le plus rentable de vos économies

Les PÉPINIÈRES DE SAXON sont à même de livrer dès cet automne de **BEAUX SUJETS** en toutes variétés recommandées par l'Etat (Abricotiers Laizet, pommiers, poiriers, pêchers, etc.)

Demandez nos prix-courants

**Gaillard Frères, Saxon** Tél. No. 3 (Visitez nos pépinières)



Pour rafraîchissement du rayon de

**= TISSUS =**

il sera mis en vente

**Samedi 18 sept.**

ENVIRON

**600 Coupons**

**Magasin M. Huber-Anthanmatten**

(Ancien magasin Sœurs Géroudet) En face de la Maison de Ville



**On cherche à louer**

à Sion, appartement ensoleillé de 4-5 pièces. Faire offres avec prix sous chiffres M. 209 Si à Annonces-Suisse S. A., Sion.

**A VENDRE**

2 pressoirs et ses accessoires et grand local, ainsi qu'une grande cave meublée, contenant 25,000 litres, le tout en parfait état.

S'adresser au bureau du journal.

**OCCASION**

**Jambon roulé**

à frs. 4,20 le kg.

Et. Exquis ngt. Sion

**CHANGE A VUE**

17 septembre

	demande	offre
Paris (chèque)	14,55	14,75
Berlin	122,90	123,40
Milan (chèque)	18,65	18,90
Londres	25,08	25,16
New-York	5,15	5,19
Vienne	73.—	73,40

**SUZE le meilleur ami de l'estomac**

**L'affaire Jomini**

par HENRI JAGOT

IX

**Le kriss malais**

Le grand événement s'était accompli. Marguerite-Marie était devenue Mme Jomini, et, ainsi que l'avait prévu l'abbé Maresteau, les sentiments d'estime, de respect qu'elle ressentait, avant son mariage, pour celui de qui elle portait maintenant le nom, n'avaient fait que se fortifier. Ils s'étaient accrues d'un élan secret de gratitude qui, peu à peu, avait fait place à une tendresse profonde, à la fois très vive et très douce, qui n'était peut-être pas de l'amour, mais qui lui ressemblait et en avait le charme.

Il y avait des heures où la jeune femme se demandait si elle n'était pas la proie d'une illusion, si elle ne faisait pas un rêve, tant sa propre histoire lui semblait fantastique.

Ses débats dans une vie nouvelle, où elle était entrée l'âme en deuil, l'esprit inquiet, le cœur ulcéré par une blessure secrète, ses débats si proches et si lointains, c'était avec une espèce d'émerveillement que Marguerite-Marie se retournait vers eux, évoquant leur souvenir, comparait la précarité de son passé récent avec la solidité de sa situation présente, l'incertitude du lendemain dont elle avait souffert, avec le regard confiant qu'elle pouvait désormais jeter sur l'a-

venir.

Oui, cela tenait du roman, du rêve! Il eût été difficile de citer un autre exemple d'un changement si rapide, si prodigieux, dans une existence humaine, et ceci, au fond, épouvantait Marguerite-Marie. C'était trop beau! L'édifice de son bonheur avait été bâti trop vite pour pouvoir durer! Elle avait des appréhensions, des pressentiments...

Des pressentiments!... Pourquoi?... Elle était folle!... Rien ne la menaçait!... Tout était devenu facile devant ses pas. Elle vivait dans la joie et la paix. Là-bas, les enfants étaient heureux, jouissant du bon air, de la liberté, en attendant le jour où, selon le désir de Jomini, ils viendraient à leur tour à Paris, afin d'y recevoir l'éducation que le libraire d'accord avec sa femme, se proposait de leur faire donner. Tout était bien. La vie, à ses yeux, après avoir traversé des contrées d'épreuves et de peines, sous un ciel sombre et bas, ressemblait désormais à une belle et large route, baignée de soleil, courant tout droit au milieu de riantes campagnes, vers un pur horizon, borné par d'aimables collines.

Néanmoins, la triste pensée s'insinuait malgré tout dans l'esprit de Marguerite-Marie. Cela rappelait un de ces points douloureux que l'on rencontre soudain sous le doigt, qui arrachent un léger cri, puis qui disparaissent tout à coup pour ne revenir que longtemps après, avertissant qu'il y a là le germe d'un mal secret, échappant à la prévoyance, à la science, mais qui éclatera à l'heure marquée.

Jusqu'alors, rien n'avait troublé le calme heureux de cette maison. Seul, le pauvre Emmanuel aurait pu, inconsciemment, y causer une gêne, un embarras, et Jomini a-

vait offert à sa femme de la soulager de ce souci en plaçant le malheureux garçon dans une maison de santé où il eût été entouré de soins constants.

Marguerite-Marie s'y était opposée.

— Non, non! avait-elle dit. Je ne veux pas qu'il s'en aille, qu'il nous quitte. Qui sait si, dans son obscure intelligence, ne descendrait pas une lueur qui, en lui montrant qu'il est prisonnier, ne le rendrait pas malheureux! Il m'aime. Je sens qu'il est heureux près de moi. Je ne me pardonnerais pas de le priver de ce bonheur.

— C'est une bonne action que vous faites là, ma chère amie! répondit Jomini en pressant entre les siennes les mains de sa femme. Vous en serez récompensée.

Dérision des prévisions humaines!... Jomini ne se doutait guère, ne pouvait pas se douter, que cet acte de compassion et de générosité, dont il était touché jusqu'aux larmes, exposerait plus tard Marguerite-Marie à un terrible danger.

On aurait pu croire qu'Emmanuel comprenait ce qu'il devait à Marguerite-Marie, tant il se montrait affectueux pour elle, recherchant sa compagnie, restant des heures entières assis à ses côtés, tandis qu'elle cousait ou brodait, la contemplant avec une sorte d'admiration quand elle se mettait à son piano, et l'écoutant avec ravissement dès qu'elle venait à chanter.

Aussi possédait-elle sur lui une autorité que Jomini n'était jamais parvenu à obtenir. Quand il avait des révoltes, lorsque, pour des causes futiles, puériles, il traitait dans des colères sèches qui faisaient dire au libraire que la bête était déchaînée, il ne fallait qu'un regard, un mot de Marguerite-Marie pour le calmer.

De ce pouvoir curieux, et réellement très puissant, on eut la preuve un jour qu'ayant pénétré dans le cabinet de Jomini, Emmanuel s'empara du kriss malais et s'en fit un jouet. Effrayé à l'idée qu'il pouvait se blesser avec cette arme dangereuse, Jomini voulut la lui reprendre, mais l'insensé résista, serrant contre sa poitrine le redoutable poignard, puis, tout à coup, s'enfuyant, poursuivi par le libraire, jusque dans la boutique, où, par hasard, ne se trouvait aucun client. Là, réfugié dans un coin, pris de fureur, il gesticulait avec rage, menaçant du kriss ceux qui tenteraient de le désarmer.

Sous les yeux terrifiés d'Elodie Morfontaine, qui avait toujours éprouvé une instinctive frayeur à l'approche d'Emmanuel qui ne l'aimait pas, et malgré les avertissements de Jacques Duterte, Jomini essaya de s'avancer, en dépit du danger.

— Prenez garde! Prenez garde! s'écria Duterte, en le retenant. Ce malheureux vous tuerait!

A cette minute parut Marguerite-Marie, rentrait de course. Elle vit la scène, devina ce qui se passait, et, résolument, écartant son mari, s'en fut droit à l'insensé.

— Prenez garde, madame! répéta Jacques.

— Il n'y a rien à craindre! répondit-elle d'une voix douce.

Il n'y avait rien à craindre, en effet! A la vue de la jeune femme, Emmanuel s'était calmé. Son regard avait pris une expression heureuse et suppliante à la fois. Tout inconscient qu'il était, il semblait implorer son pardon, et Marguerite-Marie ne rencontra chez lui aucune résistance quand elle lui ôta le kriss des mains.

Pendant deux ou trois semaines, Emmanuel à la suite de cet incident, parut garder du

ressentiment contre Jomini; puis ceci s'effaça, et tout fut oublié.

— Belle scène pour un drame! avait déclaré le jeune Oloysius da Ponto. Je vois d'ici l'effet produit sur le public. Ce serait impressionnant au plus haut point!

Il ajouta, creusant son idée:

— Merveilleux pouvoir que celui de Mme Jomini sur ce pauvre fou!... On en tirerait un parti extraordinaire pour le théâtre... Qu'en pensez-vous, Duterte?

— C'est possible! se contenta de répondre ce dernier.

Quant à Elodie Morfontaine, elle ne dit rien. L'impression qu'elle avait ressentie la laissait comme accablée. Sans motif, elle avait toujours redouté Emmanuel. Lorsque celui-ci venait vers elle, on la voyait rougir, pâlir; elle contenait mal un frisson et il en était ainsi aussi longtemps que le jeune homme ne s'éloignait pas.

Plus tard seulement, elle songea aux paroles du deuxième commis, et la haine qu'elle portait à Marguerite-Marie leur donna alors, dans son esprit, un sens abominable.

**Pour se maintenir en bonne santé dans la vie active de nos jours, nous avons besoin de quelque chose qui remplace mieux les forces que la nourriture habituelle.**

Ce quelque chose de plus, c'est une tasse d'Ovomaltine au petit déjeuner.

En vente partout en boîtes de 1/2 et 1/4 de livre.

Dr A. Wander S.-A. Berne

COMMENCEMENT DES PROCHAINS

# Cours semestriels et annuels

avec toutes les

**BRANCHES COMMERCIALES**

(Comptabilité - Arithmétique - Correspondance  
Droit commercial - Sténo-dactylographie, etc.)  
ainsi que les

**LANGUES MODERNES**

(Allemand - Anglais - Français, etc.)

Préparation rationnelle et approfondie à la carrière du commerce par la section commerciale

de

**L'ECOLE LEMANIA, Lausanne**

Chemin de Mornex

Téléphone 9037

Prospectus et programme détaillé par la direction.

# Pensionnat St-Marie

et Ecole Industrielle, MARTIGNY-VILLE

Rentrée des pensionnaires: 23 septembre

Rentrée des externes: 24 septembre

Pour renseignements, s'adresser à M. Lassiât, directeur.

# ECOLE PROFESSIONNELLE

Sténo - Dactylo - Comptabilité - Correspondances - Langues

M. et Mme Amaudruz, professeurs-directeurs

Avenue des Alpes 2 (Téléphone 2763) - LAUSANNE

Ouverture des Cours-Ecoles: 15 sept., 15 janv., et 15 mai. Du-

rée: 4 mois. Diplômes. Placement des élèves internes et ex-

ternes garanti - Prix très modérés.

Demandez prospectus et références.

## Baisse sur Fromage

Emmenthal gras le kg. 2.80.  
Gruyère gras, prix exceptionnel  
le kg. fr. 2.80. Tilsit gras, poids  
3-4 kg. la pièce, fr. 2.50 le kg.  
Fromage maigre le kg. 1.20. Ex-  
pédition par colis postaux contre  
remboursement. Grande Fro-  
magerie G. GERBER, à Cudre-  
fin (Vaud).

Mon délice  
*Diva Déa*  
graisse  
mélangée au beurre

## J'OFFRE

Viande chèvre engrais. fr. 2,20  
Viande mouton, Ire 2,70  
Graisse 1,30  
Sarcisse sèche de chèvre 2,70  
Fermage de chèvre grasse 2,70  
Prix au kilo, franco de port  
Boucherie Dadò, Cavignon.

## Lecteurs!

favorisez de vos achats les  
maisons qui  
insèrent dans ce journal

## Fromages

J'expédie contre rembourse-  
ment du bon vieux fromage gras  
salé d'Emmenthal à fr. 2.80 le  
kilo; du vieux fromage de Gru-  
yère, salé 3/4 gras à fr. 2.50  
le kilo. Depuis 4 kg. franco. E.  
Gurtner, Pellets Chènes, 10,  
NEUCHÂTEL



FABRIQUE DE CHALETS

## Winckler & Co Fribourg

Prix bloc-forfait très avantag-  
eux. Projet et devis à disposi-  
tion. Renseignements gratuits  
et sans engagement. Références  
de 1er ordre dans chaque ré-  
gion.  
L'entreprise spécialisée depuis  
de longues années peut offrir  
à sa clientèle, ce qui se fait de  
mieux comme confort et soli-  
dité dans des constructions d'u-  
ne architecture irréprochable.  
Les bois choisis avec un soin  
tout spécial sont entièrement  
travaillés dans nos ateliers.

## Baume-St Jacques

Prix Fr. 1.75  
de C. Trautmann, pharm. Bale  
Spécifique, unguentaire pour tou-  
tes les plaies en général: ul-  
cérations, brûlures, varices et  
jambes ouvertes, hémorrhoides,  
affections de la peau, dar-  
tres piquées, coups de soleil  
Se trouve dans toutes les phar-  
macies. Dépôt général PHARMA-  
CIE ST-JACQUES, BALE.

Machines à écrire  
**„Remington“**  
La 1re marque du monde  
La plus ancienne  
Demandez prospectus et dé-  
monstration sans engagement  
du nouveau modèle No 12 et  
de la «Portable» modèle 1925

*algardel*  
**Montreux**  
Agence générale pr. Valais  
Atelier de réparations  
pour tous systèmes

**Salamis**  
de Milan, 1re qualité garantie  
par 5 kilos frs. 5.30  
par 10 kilos frs. 5.20  
expédition franco  
L. Clocca, comestibles, Lau-  
sanne.

**Maladies urinaires**  
**VESSIE REINS**  
Vous qui souffrez de ces or-  
ganes ou de maladies secrètes,  
récentes ou anciennes, prosta-  
tes, douleurs et envies fréquen-  
tes d'uriner, pertes séminales,  
faiblesse sexuelle, diabète, albu-  
mine, hémorroïdes, rhumatismes  
ivrognerie, obésité, goitre, timi-  
dité, maigreur, etc., demandez  
en expliquant votre mal, au Di-  
recteur de l'Institut Dara Ex-  
port, Case Rive 430, Genève,  
détails sur la méthode du célé-  
bre spécialiste Dr Williams, de  
Londres.

**Dames**  
Retards, Conseils discrets par  
Casa Dara, Rive 430, Genève.

# 02 le numéro de la chance

de la  
**LOTERIE DE L'ASILE DES VIEILLARDS**  
du Canton de Lucerne  
avec lequel se gagne

Fr. 20,000.—, 10,000.—, 5,000.—, 3,000.—  
en tout Frs. 325,000.—

Chaque lot gagnant est connu à l'ouverture du billet  
Prix du billet: Fr. 1.—

En vente chez: Louis Rouge, boulangerie, Sion; Jaan  
Mermoud, Saxon.  
Bureau de loterie: Münzgasse 5, Lucerne.



Tel l'homme mange, tel il est ...

et c'est vrai!

Employez les délicieux POTAGES KNORR,  
et vous serez une ménagère avisée, économe,  
la plus parfaite cuisinière sachant choisir  
entre les

30 variétés de potages Knorr

forme saucisse

6 assiettes d'excellent potage pour 50 cts.

◆ Le Journal et Feuille d'Avis du Valais ◆  
◆ est l'intermédiaire le plus pratique ◆  
◆ pour faire connaître un commerce, ◆  
◆ une industrie, une affaire quelconque ◆

## NOTRE CONCOURS

### „Les meilleures recettes de cuisine“

Voici les questions posées:

- 1) Quel plat préférez-vous? Donnez-en la recette.
- 2) Quel dessert préférez-vous? Donnez-en la recette.

Les Messieurs ne sont pas exclus; ils ont voix au chapitre.

La même personne peut concourir autant de fois qu'elle le désire et multiplier par ce fait ses chances d'obtenir un des prix déjà mentionnés.

Envoyer les réponses dans deux enveloppes: celle de l'extérieur, affranchie, ne contiendra que la recette et un pseudonyme afin que le jury ne connaisse pas les noms des concurrents. Celle de l'intérieur contiendra le même pseudonyme avec le nom et l'adresse du correspondant.

#### No 18 Ramequin au fromage

D'une part prendre un plat à cuire, le beurrer, mettre au fond une couche de pain, puis une couche de fromage de Gruyère, et ainsi de suite, en terminant par une couche de fromage. D'autre part, prendre 2 œufs, 2 bols de lait, une pincée de sel et de poivre, bien battre le tout et verser ensuite sur les couches de pain et de fromage. Soutirer le liquide, puis le verser à nouveau sur les couches. Renouveler cette opération jusqu'à l'imbibition complète des couches. « Je vous conseille pour cela, Mesdames, de mettre au dernier moment la couche de fromage qui doit recouvrir le plat. Faire cuire pendant trois quarts d'heure. Lorsqu'il a pris une belle couleur le retirer. Et servir avec des cornichons au vinaigre.

#### No 19 Pommes au naturel

Prendre quelques pommes Canada, les peler avec votre « couteau à peler » enlever le cœur de la pomme de manière à faire un joli tour cylindrique à travers le fruit. Ranger les pommes dans un plat ou dans un compotier qui résiste à la chaleur. Remplir les trous des pommes avec du beurre, les saupoudrer avec du sucre gros, cristallisé. Placer au four, après 20 minutes de cuisson le retirer. Et c'est ainsi que vous obtiendrez un succulent dessert, car les fruits gardent leur goût et leur saveur. Si le jus n'est pas assez coloré, vous pouvez y ajouter un peu de sucre caramélisé ou un petit verre de rhum, selon les goûts. *Huguette.*

#### No 20 Pain de viande à la Reine

Restes de rôti, veau, jambon, etc., hâcher le tout avec poivre, sel, herbes. Faire bouillir un peu de lait, y tremper de la mie de pain. Délayer le pain, mêler avec la viande et piler le tout avec une cuillère en bois; ajouter 3 œufs entiers, les débattre soigneusement. Graisser un petit bol, y verser le mélange et le placer dans une casserole pleine d'eau froide. Couvrir avec un couvercle. Laisser cuire au four 40 minutes. Retourner le bol et servir avec une sauce blanche ou au jus de viande.

#### No 21 Mousse de pommes

Cuire à l'étouffé six belles pommes reinettes; les passer quand elles sont cuites,

dans une fine passoire, ajouter 250 gr. de sucre en poudre, 60 gr. de gélatine (fondue dans un peu d'eau), et fouetter en mêlant le jus de quatre citrons. La mousse terminée, la placer dans un endroit frais en attendant de la servir. *Fauvette.*

#### No 22 Miroton à la tomate

Faites fondre dans la poêle du lard coupé en carrelé, faites roussir un oignon émincé et des tomates coupées en quartier, saupoudrez d'une cuillerée de farine, ensuite mouillez avec de l'eau chaude ou du bouillon ce qui est préférable et mettez votre viande, bœuf ou veau coupé en morceaux. Salez, poivrez et puisque nous voilà dans la saison des légumes nouveaux, vous ajoutez des carottes, des pommes de terre nouvelles et des petits pois. Laissez cuire doucement pendant 1 h. 1/2 et vous aurez un plat délicieux.

#### No 23 Crème au vin

Cassez dans un saladier 2 ou 3 œufs entiers, battez-les avec du sucre en poudre et une cuillerée de féculé. Dans une casserole vous mettez votre vin (1/2 litre), avec un zeste de citron et du sucre et laissez cuire un moment. Dès que l'écume se forme à la surface, enlevez vivement et mélangez avec les œufs bien battus en neige et remettez sur le feu pour donner un tour, ensuite reversez dans le saladier en frottant bien avec le fouet de fer.  
A manger avec des biscuits. *Nemo.*

## Chronique médicale

Les maladies sont des crises de nettoyage de l'organisme

Qu'est-ce que la maladie? Pour beaucoup, la maladie est un accident fort désagréable qui survient plus ou moins inopinément.

Les dictionnaires, si on les interroge, se contentent de donner comme définition au mot maladie: Troubles de la santé.

Tout cela est fort peu net et n'éclaire guère la question.  
A celle-ci, on peut cependant répondre: « La maladie est une crise de nettoyage de l'organisme. C'est une échéance et non pas un accident. Elle signifie un effort de purification et de préservation et non pas, comme tant de gens le croient, un travail de destruction de la santé ».

Ajoutons tout de suite que le jour où cette notion fondamentale sur la nature et le rôle des maladies, cependant déjà connue dès la plus haute antiquité, mais trop tombée dans l'oubli ensuite et jusqu'à nos jours, sera à nouveau acceptée, ce jour marquera une grande victoire du simple bon sens et à partir de ce jour-là, bien des souffrances humaines seront épargnées, car ce sera la fin d'une fausse conception qui combat un organisme qui se défend et qui paralyse la nature éliminatrice qui s'efforce de rétablir le bon fonctionnement des organes.

On sait aujourd'hui que tout organisme vivant s'encombre de déchets.  
Les uns proviennent de l'usure des tissus et des organes eux-mêmes, les autres sont les produits d'une alimentation mal adaptée au besoin de l'individu. Il se forme donc, peu à peu, un encombrement qui provoque de la part de l'organisme qui se défend et

veut s'en débarrasser, un effort de neutralisation d'abord, et d'évacuation ensuite.

Tant que les organes peuvent suffire à leur tâche, tous les déchets nuisibles et toxiques sont évacués intégralement. Mais, si ceux-ci ne peuvent plus les détruire ou les éliminer, il se formera un encrassement toxique de l'organisme, et c'est à partir de ce moment que commence véritablement l'état de maladie.

Malheureusement pour lui, l'homme ne se méfie guère de cet encrassement toxique qui s'accroît peu à peu sans signes manifestes. Rien n'attire son attention à cet égard. Confiant dans ses apparences de santé, sur ses bonnes couleurs et son embonpoint, ses forces et sa capacité de travail, il croit pouvoir impunément supporter toutes les fatigues, tous les écarts et tous les excès.

A la vérité, si l'homme portait, à ce moment, quelque attention sur ce qui se passe en lui, il reconnaîtrait déjà de petits signes avertisseurs des troubles qui se préparent.

Puis, pour les uns plus vite, pour les autres un peu plus tard, l'organisme qui, jusqu'alors, a lutté du mieux qu'il a pu, à bout de forces, n'a plus le choix qu'entre la maladie, c'est-à-dire la révolte contre l'encombrement devenu trop prononcé, en vue de s'en débarrasser, ou la mort.

Dès lors, les signes visibles de la maladie ou du moins ceux qui forcent l'attention du sujet, se manifestent.

Le premier de tous est habituellement le manque d'appétit. Il s'accompagne de malaises généraux, tels que courbature, maux de tête, fatigue ou insomnie, symptômes qui dénotent tous une intoxication totale de l'organisme.

La diminution de l'alimentation qui s'en suit forcément est un des moyens naturels de défense de l'organisme, parce que d'une part, il y a restriction de nouveaux apports nocifs, et d'autre part, à l'amaigrissement qui s'en suit, correspond une élimination hors de l'organisme de déchets accumulés.

Livré à lui-même, l'organisme pourrait se remettre lentement de cette première alerte. Mais qu'arrive-t-il?

D'ordinaire, le sujet qui éprouve ces deux symptômes bienfaisants et dont il devrait être reconnaissant, s'il savait les interpréter, le manque d'appétit et l'amaigrissement, victime des préjugés qui n'accroissent la santé qu'aux individus dotés d'un violent appétit et d'un bon embonpoint, s'affole de la déperdition de matériaux qui ne sont que de mauvaise qualité.

Il se met à manger par force, fait choix des aliments réputés les plus « fortifiants », boit les boissons les plus « remontrantes ». Et si cela ne paraît pas suffire, il absorbera force remèdes « stimulants », « reconstituants » et « réconfortants » pour combattre sa fatigue et sa faiblesse.

Ainsi faisant, loin d'écartier le danger qui se serait éloigné de lui-même s'il avait su écouter les indications que lui donnait la nature, l'homme ne fait qu'augmenter le mal sous l'action de pratiques qui portent à son comble son encrassement organique. Il n'y a plus alors qu'une crise aiguë de nettoyage qui puisse l'en débarrasser.

La maladie sera générale ou locale. Si la crise de nettoyage, autrement dit la maladie, intéresse le corps tout entier, ce sera, soit un rhumatisme généralisé, soit une infection totale, ou une fièvre éruptive, par exemple.

Si elle se localise, elle frappera le plus souvent l'émonctoire principal ou suppléant,

qui aura été le plus éprouvé par le travail de drainage imposé.

C'est ainsi que l'on constate l'apparition d'une bronchite, d'une angine ou d'un simple rhume de cerveau, si c'est la muqueuse respiratoire qui s'est chargée de la plus grosse partie du travail éliminateur; d'une entérite, d'une typhoïde ou d'une appendicite, si c'est l'intestin; d'un eczéma, d'un érysipèle, si c'est la peau; d'une albuminurie, si c'est le rein; d'une jaunisse, si c'est le foie; d'une conjonctivite si ce sont les glandes lacrymales.

Dans tous ces états malades, l'organisme cherche à se débarrasser de deux façons à la fois de son encrassement:

- a) par l'élimination au dehors des déchets
- b) Par la fièvre qui est une combustion toxique;

La fièvre doit donc être respectée. Loin de la craindre, il faut savoir l'estimer à sa juste valeur et ne pas chercher à la combattre. En luttant contre elle, on entrave un travail utile de désencrassement qui se fait dans l'organisme.

Au stade de la fièvre, les réactions défensives atteignent leur maximum et s'y maintiennent tant que le travail de nettoyage aura à se faire.

La façon dont cet effort de l'organisme se réalise est toujours la même, c'est-à-dire par la fièvre et l'élimination au niveau d'une des muqueuses du corps, faisant office de porte de sortie des substances encrassantes.

Si l'encrassement est récent ou léger, l'organisme pourra se nettoyer rapidement, et la maladie sera de courte durée et peu grave. Si, au contraire, l'accumulation a été considérable, la maladie sera prolongée, sévère.

Et si l'on entrave la crise de nettoyage qu'est la maladie, si l'on contrecarre la fièvre, si l'on bouche les issues émonctoires on crée des rechutes ou des complications.

En effet, les matériaux dont on a entravé le départ, les déchets que l'on a refoulés au sein des tissus, exigeront une nouvelle crise de nettoyage pour disparaître à leur tour. Le travail exonérateur, imparfaitement accompli, entravé par une intervention maladroite, devra être repris.

C'est dire qu'un arrêt dans la marche d'une maladie obtenue par des moyens antinaturels, n'est que le refoulement de substances toxiques, par conséquent nuisibles, qui étaient en train de disparaître de l'intérieur du corps, soit par issue au dehors, soit détruits par la fièvre. Ce n'est pas une victoire remportée sur la maladie, mais une violence exercée envers l'organisme qui cherche à se guérir en vertu de la force médicatrice naturelle qui est en lui.

Une récurrence prochaine, des complications alarmantes au cours de la convalescence ou une maladie plus grave, parfois mortelle, se chargeront de démontrer dans la suite que la plupart des guérisons brusquées, imposées par l'administration impetives de remèdes, qui le plus souvent vont à l'encontre du travail de la nature ne sont que momentanées et conduisent tout simplement à des aggravations funestes. (Journal de médecine)

## ANNONCES

**OFFRANDES POUR LE SANCTUAIRE DE Ste-THERESE DE L'ENFANT-JESUS, NOÛS**  
Omnia dans la liste précédente: Anonymes, Chermignon, 5. Merci à Ste-Thérèse, Sion, 10. Pour grâce reçue, Grône, 5. Pour obtenir une guérison, Sinière, Ayent, 5. Antoine Morand 5. Anonyme Arbaz, 6. Caroline Sudan,

Chavannes-les-Forts, 2. Anon. par Mme Mas-

voy, Noës, 5. Anon. Sembrancher, par M. Pat Voutaz, 3. R. P. Druon, 5. Pour une grâce Ayer, 5. Mabillard, Grimisuat, 2. Sallin Frolin, Corpataux, 2. Anonyme, par R. Vicaire, Sierre, 20. — Perren Vincent, Molles, 5. Un malade, par Ste-Thérèse, Hôpital, Sion, 5. Pour la guérison d'une jeune fille, Les 3. Anonyme, Bramois, 20. An. par R. Chm Duc, Ollon, 5. Mme Berthe Pitteloud-Pitteloud Vex, 10. M. Bourquenoud, Vaulruz, 1.50. Anonyme, Ayent, 5. Reconnaissance pour guérison d'un enfant, Sion, 5. A. H., Sion, 5. Merci pour guérison, F. Chappaley, Charmes, 10. R. Curé Fournier, St-Maurice de Lacques, 7. An. Lens 10. Reconnaissance, E. Lotz Tissot, Fribourg, 5. Anonymes par Oeuvre St-Paul, Fribourg, 37. Anonyme par Evêché de Fribourg, 200. Reconnaissance à Ste-Thérèse, 20. Anonyme, Monthey, 5. Joseph Mith, Gruyères, 10. Mlle Marie Berberat, Chaux de Fonds 5. Philomène Gasser, de Robert Mollens, 5. Anonyme Sion 12. Merci à Ste-Thérèse pour guérison, Granges, 5. An. par Mlle Alice Vallotton, 5. Pour demander une guérison, Miège, par R. Curé Doyen 50. Pour guérison obtenue, Grône, par Rd. curé, 10. An. Neirive, 3. Pierre Bovet-Perroud, ins. Rue, 5. R. Curé Doyen, Monthey, 15. Mme Masserey, Montana, 10. Emile Rouvinez, Zurich, 10. Anon. demande aide et protection par Mlle Cécile Wolf, 50. J. Jacquet, Estavannens, 5. Pour guérison, reconnaissance, Ayent, 20. 4 anonymes, Sembrancher, pour obtenir des grâces, 20. Rudaz Thérèse, Chalais 5. Anon. Granges, 5. Anon. Mase, 5. An. St Léonard, 5. An. Vex, 5. Mme Desbiolles-Dupasquier, Tour de Trême, 10. Anonymes Sion 50. Anon. Le Châble, 2.50. Pour demander une guérison, Monthey, k. Pour demander une grâce, Chalais, par Mme Isaline Arbellay 5. Divers, par Oeuvre St-Augustin, Fribourg, 29.85. En l'honneur de Ste-Thérèse, Sinière, 5. An. Bottens, 5. Louis Pettelet, Monthey, 5. Ste-Thérèse, aidez-moi, Mayens de Sion, 3. Vve Bste. Prougué, Maira-Buix, 5. M. Niquille, Noirmont, 5. Maria Mévillet, Sion 15. An. par Rd. Vicaire, Conthey (Pour le C. 3. Maria Baud-Pugin, Vaulruz, 5. An. Venamiège, 4. An. Sion, 10. Tronc de Ste-Thérèse, 75. Pour œuvre St-Augustin, Fribourg, 6.75. An. Sion 7. An. Nendaz, par R. Curé An. Sion 20. An. Arbaz, 5. M. M. Ayent à An. Ayent 5. R. Curé Dunand, Ursy, 10. An. Uvrier 5. Emile Prougué, Buix, 5. Confiance en Ste-Thérèse, Miège, par R. Curé, 25. An. Chermignon, par R. Recteur, 2. Mlle P. K. Cornol, 100. Rod. Parmentier, Châtel-St-Denis 5. Vve Grosjean, Sion, 10. Pour obtenir une grâce par Ste-Thérèse, B. J. Lens 5. U. dressy Firmin, Troistorrens 10. Reconnaissance, Mlle M. Queloz Régnier, Saignelégier 25. Jeanne Jobin, inst., Saignelégier, 10. An. Mayens de Sion, par R. P. Hildebrand, 10. Aurélie Cantaluppi, Aigle, par R. Curé 6. Mlle H. Delaloye, Montana, 10. An. Monthey, par R. Vicaire, 5. Merci à Ste-Thérèse, Miège 20. Anonymes, par R. curé, Sion, 45. R. Curé Vissoye, 5. Reconnaissance à Ste-Thérèse Sion, par Mlle C. Wolf, 10. Pour demander une grâce, Granges, 20. An. Lens, par R. Recteur 5. Anon. Mayoux, par Mme Perruchoz, 5. Stanislas Delaloye, Ardon, 10. Anon. St-Léonard 5. Reconnaissance pour guérison obtenue, Eugénie Aymon, Ayent, 5. An. B. Bvnerier, par R. Curé 5. Pour une grâce reçue, Nax, 5. Cette liste s'arrête au 20 août. Que la « Petite Reine » daigne récompenser tous nos bienfaiteurs en obtenant la réalisation de leurs vœux. Curé de Granges, Cpte ch. Ilc 679.